



# CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A à G RECYCLAGE

Réf. CER W. BTP 05 indice1 du 28/09/21

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER  
c'est :

550 établissements  
39 Formations  
1 700 voitures  
200 000 élèves  
formés  
2 000  
professionnels  
60 poids lourds  
450 véhicules 2  
roues

CER WALLISER

4 Rue Henri Rouby  
68360 Soultz  
0389373851  
pascal.walliser@cer-  
reseau.com

## DETAILS DE LA FORMATION

- 14 heures soit 2 jours
- 8h00 - 12h00  
13h00 - 16h00

## LIEU DE LA FORMATION

CENTRE DE FORMATION WALLISER  
4 Henri Rouby  
68360 SOULTZ

**TARIF** Nous consulter

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans la catégorie concernée, acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité, en vue de l'obtention des CACES nécessaires à la délivrance des autorisations de conduite conformément à la recommandation CNAMTS R482.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Partie théorique : (7 heures)

- objectifs de la formation
- la recommandation R482m, ses textes, sa procédure.
- la législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun)
- les différents organismes de prévention et leurs rôles
- les devoirs de conducteur
- le CACES®, l'autorisation de conduite
- règles générales de prévention sur chantier et voie publique
- les équipements obligatoires
- le code de la route
- les principales interdictions
- les différentes catégories d'engins
- utilisation des engins
- vérification générale périodique
- la prise de poste
- la fin de poste
- mécanique
- chaîne cinématique

### Evaluation théorique et pratique sur la (ou les) catégories(s) visée(s)

(7 heures)

Conformément à la recommandation R482, contrôle des connaissances et savoir-faire.

Conditions particulières : EPI OBLIGATOIRES (Casques, Chaussures, gants, tenue de travail, Protection auditive...)



# CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A à G RECYCLAGE

Réf. CER W. BTP 05 indice1 du 28/09/21

## **PUBLIC VISE & PREREQUIS**

Tout public expérimenté et/ou titulaire d'un CACES R482 dans la(es) catégorie(s) concernées, depuis – de 10 ans  
Être âgé de 18 ans minimum  
Compréhension orale et écrite du français.

## **ACCESSIBILITE**

Après avis du médecin du travail, cette formation est accessible aux personnes en situation de Handicap

## **RESULTATS ATTENDUS**

Réussite aux tests théorique et pratique permettant l'obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité - CACES®  
Le CACES est valable 10 ans et par catégorie concernée.

## **ENCADREMENT**

- Formateur CACES ayant une expérience sur le terrain
- Le formateur doit être titulaire de la catégorie de CACES enseigné

Nos testeurs :

- o sont titulaires des CACES® R482
- o maîtrisent les exigences techniques du référentiel et de l'organisation des tests pour toutes les catégories pour lesquelles ils sont validés.
- o sont titulaires de l'attestation de suivi de la formation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels »

## **MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES**

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mise en situation
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Engins de chantier
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques



# CACES® R482 – Engins de chantier – Cat. A à G- RECYCLAGE

Réf. CER W. BTP 05 indice1 du 28/09/21

## EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Une évaluation de chaque participant sera remise à l'entreprise
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : avoir suivi dans son intégralité la formation et avoir satisfait aux tests théoriques et pratique

## SANCTION DE LA FORMATION

CACES® R482 pour la catégorie concernée